



Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028



Séance extraordinaire
16 décembre 2025

Table des matières

Qu'est-ce que le programme triennal d'immobilisations?	3
Quelle différence – PTI et budget?	4
Priorités du conseil municipal	5
Défis à relever	6
Sommaire des investissements	7
Investissements par grandes catégories	8
Financement des investissements	9
Conclusion	10
Remerciements	11

Qu'est-ce que le programme triennal d'immobilisations (PTI) ?



Outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles ;



Son adoption confirme l'intention du conseil municipal quant aux projets qu'il désire réaliser. Il ne représente pas une garantie de réalisation ;



Certains projets figurent au PTI sous réserve d'approbation gouvernementale, de tenue d'un registre, de confirmation de subvention, etc.

3 Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Quelle différence – PTI et budget?

Les investissements prévus au **PTI** permettent à la municipalité de réaliser des travaux d'investissements et de maintien notables.

Les fonds prévus au **budget** de fonctionnement permettent à la municipalité d'offrir les différents services à ses citoyens.

Priorités du conseil municipal



Préserver la pérennité de nos infrastructures et prolonger leur durée de vie en investissant dans leur entretien;



Favoriser les projets en accord avec les orientations stratégiques;



Soutenir les investissements dans le réseau routier;



Préserver la santé financière de la municipalité tout en priorisant les projets admissibles à des subventions;



Considérer l'aspect environnemental lors des prises de décisions.

Défis à relever

01

Entreprendre des investissements significatifs malgré le contexte économique ;

02

Poursuivre l'entretien de nos infrastructures souterraines et de surfaces afin de maintenir nos réseaux en bon état tout en réalisant d'autres projets d'envergure ;

03

Soutenir les investissements au sein de nos infrastructures, véhicules, aires communes et autres équipements dans un objectif de pérennité de la municipalité et de sécurité des citoyens.

Sommaire des investissements

2026

4 912 436 \$

2027

1 095 943 \$

2028

1 241 715 \$

Investissements par grandes catégories

Programme d'entretien et de renouvellement :	337 898 \$	1 806 \$	1 860 \$
Équipements	36 145 \$	- \$	- \$
Infrastructures municipales	301 753 \$	1 806 \$	1 860 \$
Programme de réhabilitation :	4 574 538 \$	1 094 137 \$	1 239 855 \$
Rues et réseaux souterrains	4 574 538 \$	1 094 137 \$	1 239 855 \$
Parcs et terrains de jeux	- \$	- \$	- \$
Total	4 912 436 \$	1 095 943 \$	1 241 715 \$

Financement des investissements

Surplus et fonds réservés :	237 898 \$	76 806 \$	1 860 \$
Emprunts :	1 781 019 \$	305 741 \$	371 956 \$
Règlement d'emprunt	1 781 019 \$	305 741 \$	371 956 \$
Sources externes :	2 893 519 \$	713 396 \$	867 898 \$
Transferts et subventions estimés			
Administration			
Subvention - PRACIM	150 000 \$		
Transport			
Subvention - MTQ (PPA-CE)	25 000 \$		
Subvention - TECQ	828 287 \$		
Subvention - PAVL redressement, sécurisation	1 890 232 \$	713 396 \$	867 898 \$
Total	4 912 436 \$	1 095 943 \$	1 241 715 \$

9 Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Conclusion



Le maintien des priorités de réalisation de projets grâce à la gestion responsable des finances de la municipalité ;



Le déploiement d'investissements majeurs au sein de différents secteurs tels que le réseau routier, les équipements ainsi que les infrastructures urbaines et rurales ;



La recherche active de subventions pour divers projets admissibles.



***Le maire et les conseillers municipaux ont à cœur
de servir l'ensemble de la population.***